

**Proclamation des résultats de l'élection
des représentants au Parlement européen**

- Vu le code électoral ;
- Vu la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 modifiée relative à l'élection des représentants au Parlement européen ;
- Vu le décret n° 79-160 du 28 février 1979 modifié portant application de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement européen ;
- Vu le décret n° 2009-317 du 20 mars 2009 fixant le nombre de sièges et de candidats par circonscription pour l'élection des représentants au Parlement européen ;
- Vu le décret n° 2009-456 du 23 avril 2009 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen ;
- Vu le décret du 27 mai 2009 fixant la composition de la commission prévue à l'article 22 de la loi n° 77-729 du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants au Parlement européen ;
- Vu les procès-verbaux des commissions locales de recensement ;
- Vu les réclamations inscrites sur les procès-verbaux et communiquées à la commission nationale ;
- Vu les autres pièces portées à la connaissance de la commission nationale ;

Considérant, en premier lieu, que les commissions locales ont été conduites à rectifier, à bon droit, diverses erreurs de saisie, de calcul ou de qualification de blanc ou nul de certains bulletins et que la commission nationale a procédé elle-même à diverses rectifications d'erreurs de même nature, figurant dans les résultats retenus par plusieurs commissions locales ;

Considérant, en deuxième lieu, que du fait de l'abrogation, par le décret n° 2006-1244 du 11 octobre 2006 portant mesures de simplification en matière électorale, des dispositions de l'article 12 du décret du 20 mars 1979, il n'est plus fait obligation aux responsables des différentes listes de candidats de déposer auprès des commissions de propagande un exemplaire de leurs bulletins de vote, faute de quoi lesdits bulletins devaient être regardés comme nuls ; que toutefois, les dispositions de droit commun du 5° de l'article R. 66-2 du code électoral prévoient notamment que sont nuls et n'entrent pas en compte dans le résultat du dépouillement « les bulletins imprimés d'un modèle différent de ceux qui ont été produits par les candidats » ; qu'il en résulte que les candidats doivent mettre les bureaux de vote en mesure de procéder à la vérification du respect de l'exigence ainsi posée et de la conformité des bulletins trouvés dans l'urne avec le modèle nécessairement unique qu'ils sont tenus de produire, soit en déposant auprès de la commission de propagande un exemplaire de leur bulletin en vue de leur diffusion,

soit, à défaut, en faisant remettre par un mandataire au président du bureau de vote, ainsi que les y autorise l'article L. 58 du code électoral, au moins un bulletin destiné à servir de référence ; qu'en revanche, la seule circonstance qu'un exemplaire type de bulletin ait été mis à disposition des électeurs sur Internet ne peut être regardé comme répondant aux exigences précitées, faute de permettre aux bureaux de vote de procéder à la vérification qui leur est impartie lors du dépouillement ; qu'ainsi, doivent être regardés comme nuls les bulletins émis en faveur de listes qui se seraient bornées à mettre à la disposition des électeurs un bulletin sur Internet, sans produire, parallèlement, un modèle de ce bulletin dans les conditions rappelées ci-dessus ; qu'en l'espèce, s'agissant des listes qui n'avaient déposé aucun bulletin auprès de la commission de propagande, la commission n'a pas été en mesure de s'assurer, dans le délai qui lui était imparti, que des bulletins de référence avaient été déposés dans les bureaux de vote ayant comptabilisé des suffrages en leur faveur ; que dans ces conditions, subsiste un doute important quant à la validité des bulletins ainsi pris en compte ; que néanmoins, faute de toute certitude sur le fait qu'aucun modèle n'aurait été fourni, la commission n'a pas jugé possible de procéder à des rectifications sur ce fondement ;

Considérant, en troisième lieu, que dans le bureau n°96, dans la commune de Koungou (Mayotte), le procès-verbal ne comporte pas la signature du président du bureau ; que les listes d'émargement ne comportent aucune signature ; que les feuilles de dépouillement ne sont pas signées par les scrutateurs ; que l'absence totale de fiabilité de ces documents ne permet pas à la commission de prendre en compte dans le résultat national les résultats de ce bureau ; qu'il en est de même des résultats du bureau n° 132 dans cette même commune, dès lors que la liste d'émargement n'a pas été signée par les membres du bureau de vote, que le procès-verbal fait état d'une ouverture du scrutin à 8 heures du matin alors que le représentant de l'administration a constaté qu'à 16h15, le président ne s'était toujours pas présenté au bureau, et qu'enfin, le procès-verbal, qui comporte d'ailleurs une mention erronée s'agissant du nombre d'émargements, est signé par le seul président du bureau de vote ainsi que par un ou une secrétaire dont les autres mentions figurant au procès-verbal ne permettent pas de connaître l'identité ;

Considérant que, compte tenu de l'ensemble des rectifications ainsi opérées, les résultats du scrutin du 7 juin 2009 doivent être arrêtés par département ou collectivité, conformément aux tableaux annexés à la présente proclamation et se présentent ainsi qu'il suit, par circonscription :

1- Circonscription du nord-ouest :

Electeurs inscrits : **6 568 936**
Votants : **2 613 947**
Suffrages exprimés : **2 484 140**

1 – « Liste gaulliste Debout la République avec Nicolas Dupont-Aignan »	59 525
2 – Liste « Alliance Ecologiste Indépendante »	88 494

3 – Liste « Front de gauche pour changer d'Europe - Liste conduite par Jacky Hénin, député européen - soutenue par le Parti Communiste Français, le Parti de Gauche, la Gauche Unitaire et de nombreux acteurs du mouvement social et associatif »	169 813
4 – Liste « Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové »	300 579
5 – Liste « Communistes »	607
6 – « Liste Front national »	253 009
7 - Liste « Changer l'Europe maintenant avec les socialistes »	449 533
8- Liste « Protéger nos emplois défendre nos valeurs avec la liste Nihous et de Villiers avec Libertas, CPNT et le MPF »	105 753
9 – Liste « Europe Décroissance »	592
10 – Liste « Union des Gens-Circonscription Nord-Ouest »	421
11 – Liste « Pas question de payer leur crise liste présentée par le NPA et soutenue par Olivier Besancenot »	143 967
12 – Liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité Présidentielle - UMP - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Dominique Riquet »	601 556
13 – « Liste Lutte Ouvrière soutenue par Arlette Laguiller »	51 767
14 – Liste « Pour une Europe Utile »	455
15 – Liste « Le Parti de la France. Liste de Résistance Nationale Pour défendre nos droits et les intérêts de la France face aux bureaucrates de Bruxelles. Contre la destruction de notre économie, le déferlement de l'immigration et l'explosion de l'insécurité. Pour l'Europe aux européens sans la Turquie. »	37 689
16 – Liste « Europe et Démocratie - Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne (RIC) »	218
17 – Liste « Europe Démocratie Espéranto »	4 680
18 – Liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »	215 482

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste « Front de gauche pour changer d'Europe - Liste conduite par Jacky Hénin, député européen - soutenue par le Parti Communiste Français, le Parti de Gauche, la Gauche Unitaire et de nombreux acteurs du mouvement social et associatif »

1 M. HENIN Jacky

Pour la liste « Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové »

1 Mme FLAUTRE Hélène

Pour la « Liste Front national »

1 Mme LE PEN Marine

Pour la liste « Changer l'Europe maintenant avec les socialistes »

1 M. PARGNEAUX Gilles

2 Mme GRELIER Estelle

Pour la liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité Présidentielle - UMP - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Dominique Riquet »

1 M. RIQUET Dominique

2 Mme SAÏFI Tokia

3 M. GAUZES Jean-Paul

4 Mme GRUNY Pascale

Pour la liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »
1 Mme LEPAGE Corinne

2- Circonscription ouest :

Electeurs inscrits : **6 177 375**
Votants : **2 616 994**
Suffrages exprimés : **2 506 694**

1 – « Liste Lutte Ouvrière soutenue par Arlette Laguiller »	31 284
2 – « Liste d'union pour une autre Europe avec Philippe de Villiers soutenue par le MPF, CPNT et Libertas »	257 437
3 – Liste « Europe et Démocratie - Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne (RIC) »	581
4 – « Liste Front national présentée par Jean-Marie Le Pen »	76 645
5 – Liste « Pas question de payer leur crise liste présentée par le NPA et soutenue par Olivier Besancenot »	128 641
6 – Liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »	212 524
7 – Liste « Une France royale au cœur de l'Europe »	967
8 – Liste « Union des Gens- Circonscription Ouest »	494
9 – Liste « Changer l'Europe maintenant avec les socialistes »	433 309
10 – Liste « Newropeans »	357
11 – Liste « Front de gauche pour changer d'Europe »	114 755
12- Liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité présidentielle - UMP - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Christophe Bechu »	680 829
13 – Liste « Europe Décroissance »	1 374
14 – Liste « Alliance Ecologiste Indépendante »	93 391
15 – Liste « Europe Démocratie Espéranto »	4 215
16 – Liste « Communistes »	518
17 – Liste « Alternative Libérale Ouest "L'Europe c'est vous" »	4 371
18 – « Liste gaulliste Debout la République avec Nicolas Dupont-Aignan »	14 748
19 – Liste « La voix de la Bretagne en Europe »	32 805
20 – Liste « Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové »	417 449

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la « Liste d'union pour une autre Europe avec Philippe de Villiers soutenue par le MPF, CPNT et Libertas »
1 M. DE VILLIERS Philippe

Pour la liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »
1 Mme GOULARD Sylvie

Pour la liste « Changer l'Europe maintenant avec les socialistes »
1 Mme VERGNAUD Bernadette
2 M. LE FOLL Stéphane

Pour la liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité présidentielle - UMP -
Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Christophe Bechu »
1 M. BÉCHU Christophe
2 Mme MORIN-CHARTIER Elisabeth
3 M. CADEC Alain

Pour la liste « Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové »
1 M. JADOT Yannick
2 Mme KIIL-NIELSEN Nicole

3- Circonscription est :

Electeurs inscrits : **5 854 557**
Votants : **2 289 221**
Suffrages exprimés : **2 174 901**

1- Liste « Pas question de payer leur crise liste présentée par le NPA et soutenue par Oliver Besancenot »	122 767
2 – Liste « Changer l'Europe maintenant avec les socialistes »	374 971
3 – Liste « Europe Démocratie Espéranto »	4 325
4 – « Liste Lutte Ouvrière soutenue par Arlette Laguiller »	31 848
5 – Liste « Europe et Démocratie - Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne. (RIC) »	358
6 – Liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité Présidentielle - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Joseph Daul »	635 016
7 – Liste « Europe Ecologie - Circonscription Est »	310 620
8 – « Liste gaulliste Debout la République avec Nicolas Dupont-Aignan »	50 698
9 – « Liste Front national présentée par Jean-Marie Le Pen »	164 672
10 – Liste « Protéger nos emplois, défendre nos valeurs, avec la liste de Villiers soutenue par le MPF, CPNT et Libertas »	89 127

11 – Liste « La force de la non-violence »	82
12 – Liste « Communistes »	198
13 – Liste « L'Europe, c'est vous »	5 721
14 – Liste « Newropeans »	307
15 – Liste « Alliance Ecologiste Indépendante »	92 613
16 – Liste « Front de gauche pour changer l'Europe »	84 632
17 – Liste « Europe Décroissance »	941
18 – Liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »	205 256
19 – Liste « Une France Royale au cœur de l'Europe »	749

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste « Changer l'Europe maintenant avec les socialistes »

- 1 Mme TRAUTMANN Catherine
- 2 M. HOANG NGOC Liêm

Pour la liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité Présidentielle - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Joseph Daul »

- 1 M. DAUL Joseph
- 2 Mme MATHIEU Véronique
- 3 M. DANJEAN Arnaud
- 4 Mme STRIFFLER Michèle

Pour la liste « Europe Ecologie - Circonscription Est »

- 1 Mme BELIER Sandrine

Pour la « Liste Front national présentée par Jean-Marie Le Pen »

- 1 M. GOLLNISCH Bruno

Pour la liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »

- 1 M. KAHN Jean-François

4- Circonscription sud-ouest :

Electeurs inscrits : **6 200 794**

Votants : **2 759 549**

Suffrages exprimés : **2 625 075**

1 – « Liste Front national présentée par Jean-Marie Le Pen »	155 806
2 – Liste « Protéger nos emplois, défendre nos valeurs avec la liste Nihous et de Villiers avec Libertas, CPNT et le MPF »	80 274
3 – Liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité Présidentielle - UMP - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Dominique Baudis »	705 900
4 – Liste « L'Europe de la vie »	24 070
5 – « Liste Debout la République avec Nicolas Dupont-Aignan »	33 656
6 – « Liste Lutte Ouvrière soutenue par Arlette Laguiller »	26 760
7 – « Euskal Herriaren Alde »	5 771
8 – Liste « Changer l'Europe, maintenant avec les socialistes »	465 076
9 – Liste « Permis de voter - RIC- France »	93
10 – Liste « Communistes »	57
11 – Liste « Union des Gens - Circonscription Sud-Ouest »	232
12 – Liste « Pour une Europe utile »	16
13 – Liste « Newropeans »	371
14 – Liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »	225 917
15 – Liste « Euskadi Europan - Le Pays Basque en Europe »	4 201
16 – Liste « L'Europe c'est vous »	3 434
17 – Liste « Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly, José Bové »	415 457
18 – Liste « La force de la non-violence »	102
19 – Liste « Alliance Ecologiste Indépendante »	111 313
20 – Liste « Europe Démocratie Espéranto »	3 975
21 – Liste « Front de gauche pour changer d'Europe »	214 079
22 – Liste « Europe Décroissance »	827
23 – Liste « Pas question de payer leur crise liste présentée par le NPA et soutenue par Olivier Besancenot »	147 422
24 – Liste « Pouvoir d'achat - chômage - Taxes - immigration - Insécurité - Patrons voyous - Casse du service public. Où est la rupture ? Stop »	266

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité Présidentielle - UMP - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Dominique Baudis »

- 1 M. BAUDIS Dominique
- 2 Mme DE VEYRAC Christine
- 3 M. LAMASSOURE Alain
- 4 Mme SANCHEZ-SCHMID Marie-Thérèse

Pour la liste « Changer l'Europe, maintenant avec les socialistes »

- 1 M. ARIF Kader
- 2 Mme CASTEX Françoise

Pour la liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »

- 1 M. ROCHEFORT Robert

Pour la liste « Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly, José Bové »

- 1 M. BOVE José
- 2 Mme GREZE Catherine

Pour la liste « Front de gauche pour changer d'Europe »

- 1 M. MELENCHON Jean-Luc

5- Circonscription sud-est :

Electeurs inscrits : **7 679 850**
Votants : **3 044 003**
Suffrages exprimés : **2 939 639**

1 – Liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »	216 630
2 – « Liste Front National présentée par Jean-Marie Le Pen »	249 695
3 – Liste « Solidarité-Liberté, Justice et Paix »	4 270
4 – Liste « Union des Gens - circonscription "Sud-Est" »	617
5 – « Liste Lutte Ouvrière soutenue par Arlette Laguiller »	24 727
6 – « Liste gaulliste Debout la République avec Nicolas Dupont-Aignan »	58 394
7 – Liste « Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové »	537 151
8 – Liste « Europe Démocratie Espéranto »	4 286
9 – Liste « Pour une Europe utile »	354

10 – Liste « Pas question de payer leur crise liste présentée par le NPA et soutenue par Olivier Besancenot »	127 420
11 – Liste « Communistes »	593
12 – Liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité Présidentielle - UMP - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Françoise Grossetête »	862 556
13 – Liste « L'Europe c'est vous »	626
14 – Liste « Front de gauche pour changer d'Europe »	173 576
15 – Liste « La force de la non-violence »	136
16 – Liste « Une France Royale au cœur de l'Europe »	606
17 Liste « Protéger nos emplois, défendre nos valeurs avec la liste de Villiers soutenue par le MPF, CPNT et Libertas »	126 219
18 – Liste « Alliance Ecologiste Indépendante »	110 109
19 – Liste « Europe Décroissance »	1 110
20 – Liste « Changer l'Europe maintenant avec les socialistes »	426 043
21 – Liste « Résistance »	14 521

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »
1 M. BENNAHMIAS Jean-Luc

Pour la « Liste Front National présentée par Jean-Marie Le Pen »
1 M. LE PEN Jean-Marie

Pour la liste « Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové »
1 Mme RIVASI Michèle
2 M. ALFONSI François
3 Mme BENARAB-ATTOU Malika

Pour la liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité Présidentielle - UMP - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Françoise Grossetête »
1 Mme GROSSETETE Françoise
2 M. ABAD Damien
3 Mme VLASTO Dominique
4 M. FRANCO Gaston
5 Mme BERRA Nora

Pour la liste « Front de gauche pour changer d'Europe »
1 Mme VERGIAT Marie-Christine

Pour la liste « Changer l'Europe maintenant avec les socialistes »
1 M. PEILLON Vincent

6- Circonscription Massif central-centre :

Electeurs inscrits : **3 342 417**

Votants : **1 422 747**

Suffrages exprimés : **1 342 249**

1 – Liste « Newropeans »	230
2 – Liste « Changer l'Europe maintenant avec les socialistes »	238 806
3 – Liste « Union des gens (UDG) circonscription Massif central – Centre »	229
4 – Liste « Programme contre la précarité et le sexisme »	24
5 – Liste « Communistes »	185
6 – Liste « Partout en Europe pas question de payer leur crise liste présentée par le NPA et soutenue par Olivier Besancenot »	73 162
7 – « Liste Front national présentée par Jean-Marie Le Pen »	68 665
8 – Liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »	109 369
9 – Liste « La force de la non-violence »	97
10 – Liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité Présidentielle - UMP - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Jean-Pierre Audy »	382 632
11 – Liste « Le Parti de la France. Liste de Résistance Nationale Pour défendre nos droits et les intérêts de la France face aux bureaucrates de Bruxelles. Contre la destruction de notre économie, le déferlement de l'immigration et l'explosion de l'insécurité. Pour l'Europe aux européens sans la Turquie. »	25 294
12 – Liste « Europe et Démocratie - Rassemblement pour l'initiative citoyenne (RIC) »	49
13 – « Liste gaulliste Debout la République avec Nicolas Dupont-Aignan »	19 231
14 – Liste « Une France Royale au cœur de l'Europe »	228
15 – « Protéger nos emplois, défendre nos valeurs avec la liste de Villiers et Nihous soutenue par le MPF, CPNT et Libertas »	65 718
16 – Liste « Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové »	182 311
17 – Liste « Front de gauche pour changer d'Europe »	108 194
18 – « Liste Lutte Ouvrière soutenue par Arlette Laguiller »	18 841
19 – Liste « Alliance Ecologiste Indépendante »	46 351

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste « Changer l'Europe maintenant avec les socialistes »

1 M. WEBER Henri

Pour la liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité Présidentielle - UMP - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Jean-Pierre Audy »

1 M. AUDY Jean-Pierre

2 Mme BRIARD-AUCONIE Sophie

3 M. HORTEFEUX Brice

Pour la liste « Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové »

1 M. BESSET Jean-Paul

7- Circonscription Ile-de-France :

Electeurs inscrits : **6 823 189**

Votants : **2 870 076**

Suffrages exprimés : **2 798 120**

1 – « Liste Front national présentée par Jean-Marie Le Pen »	123 199
2 – Liste « Cannabis sans frontières »	4 015
3 – Liste « Pour une France et une Europe plus fraternelles »	6 529
4 – Liste « L'Europe de Gibraltar à Jérusalem »	1 197
5 – Liste « Communistes »	1 050
6 – Liste « Alternative libérale "L'Europe c'est vous" »	2 792
7 – Liste « Une France Royale au cœur de l'Europe »	1 317
8 – Liste « Union des Gens - Circonscription Ile-de-France »	755
9 – Liste « Alliance Ecologiste Indépendante »	83 009
10 – Liste « Europe Démocratie Espéranto »	3 294
11 – Liste « Solidarité-France »	4 386
12 – Liste « Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové »	583 690

13 – Liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité Présidentielle - UMP - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Michel Barnier »	828 172
14 – « Liste gaulliste Debout la République avec Nicolas Dupont-Aignan »	68 333
15 – Liste « Pas question de payer leur crise liste présentée par le NPA et soutenue par Olivier Besancenot »	97 454
16 – Liste « Pour une Europe utile »	11 700
17 – « Liste Lutte Ouvrière soutenue par Arlette Laguiller Région Ile-de-France »	20 748
18 – Liste « Europe Décroissance »	1 015
19 – Liste « antisioniste »	36 374
20 – Liste « La force de la non-violence »	582
21 – Liste « Protéger nos emplois, défendre nos valeurs avec la liste de Villiers soutenue par le MPF, CPNT et Libertas »	91 814
22 – Liste « Citoyenneté Culture Européennes »	1 758
23 – Liste « La Terre sinon rien Le bonheur intérieur brut »	28 768
24 – Liste « Front de gauche pour changer d'Europe »	176 862
25 – Liste « Newropeans »	1 058
26 – Liste « Changer l'Europe maintenant avec les socialistes »	379 908
27 – Liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »	238 341

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste « Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové »

- 1 M. COHN BENDIT Daniel
- 2 Mme JOLY Eva
- 3 M. CANFIN Pascal
- 4 Mme DELLI Karima

Pour la liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Majorité Présidentielle - UMP - Nouveau Centre - la Gauche Moderne conduite par Michel Barnier »

- 1 M. BARNIER Michel
- 2 Mme DATI Rachida
- 3 M. CAVADA Jean-Marie
- 4 Mme GALLO Marielle
- 5 M. JUVIN Philippe

Pour la liste « Front de gauche pour changer d'Europe »

- 1 M. LE HYARIC Patrick

Pour la liste « Changer l'Europe maintenant avec les socialistes »

1 M. DESIR Harlem

2 Mme BERES Pervenche

Pour la liste « Démocrates pour l'Europe liste soutenue par François Bayrou »

1 Mme DE SARNEZ Marielle

8- Circonscription outre-mer :

Electeurs inscrits : **1 635 705**

Votants : **375 624**

Suffrages exprimés : **347 796**

1 – Liste « Pour une Europe Utile »	225
2 – Liste « Alliance Ecologiste Indépendante »	95
3 – Liste « Protéger nos emplois, défendre nos valeurs avec la liste de Villiers soutenue par le MPF, CPNT et Libertas »	10 015
4 – Liste « Alliance des Outre-Mers »	73 110
5 – « Liste Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit, Eva Joly et José Bové »	56 502
6 – Liste « Europe Démocratie Espéranto »	1 537
7 – Liste « Une France Royale au cœur de l'Europe »	127
8 – Liste « Changer l'Europe maintenant, avec les socialistes »	70 514
9 – Liste « Europe et Démocratie - Rassemblement pour l'initiative citoyenne. (RIC) Circonscription Outre-Mer »	102
10 – Liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut Majorité présidentielle - UMP - Nouveau Centre - Gauche Moderne, conduite par Marie-Luce Penchard »	103 247
11 – Liste « Outre-Mer solidaire Liste soutenue par François Bayrou »	32 322

En conséquence, la commission nationale proclame élus, dans cette circonscription :

Pour la liste « Alliance des Outre-Mers »

1 M. HOARAU Elie (Section Océan Indien)

Pour la liste « Changer l'Europe maintenant, avec les socialistes »

1 M. TIROLIEN Patrice (Section Atlantique)

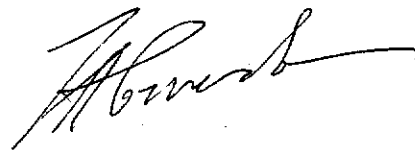
Pour la liste « Quand l'Europe veut, l'Europe peut Majorité présidentielle - UMP -
Nouveau Centre - Gauche Moderne, conduite par Marie-Luce Penchard »
1 M. PONGA Maurice (Section Pacifique)



Marcel POCHARD
Conseiller d'Etat, Président



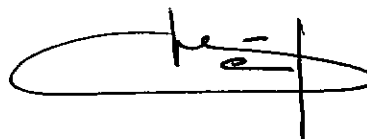
Bernard LE CORROLLER
Conseiller à la Cour
de cassation



M. Jacques-André TROESCH
Conseiller maître à la
Cour des comptes



Isabelle de SILVA
Maître des Requêtes
au Conseil d'Etat



Serge PETIT
Avocat général
à la Cour de Cassation